

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercice 2022-2023

Paris, le 9 septembre 2022 – 19h00



SMART SOLUTIONS FOR A SMART WORLD

2^{ÈME} CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MIXTE LE 29 SEPTEMBRE 2022 ET DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE AD'HOC

GECI International (la « Société ») informe ses actionnaires que son assemblée générale annuelle mixte se tiendra, sur deuxième convocation, le 29 septembre 2022 à 9h30 à l'Hôtel NAPOLEON – 40 avenue de Friedland – 75008 PARIS, l'assemblée générale convoquée le 8 septembre sur première convocation n'ayant pu valablement délibérer faute de réunir le quorum requis.

	AGO			AGE		
	Nb de Titres	Nb de Voix	Quorum	Nb de Voix	Nb de Voix	Quorum
Total	257 562 026	287 535 574	18,356%	257 562 026	287 535 574	18,356%

L'assemblée générale annuelle mixte est appelée à délibérer, sur seconde convocation, sur le même ordre du jour que celui de la première assemblée générale du 8 septembre 2022 et tel que publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 1^{er} août 2022.

Conformément aux dispositions des articles R. 225-77 et R. 225-79 du Code de commerce, les formulaires de vote par correspondance adressés à la Société et les mandats donnés pour l'assemblée générale du 8 septembre 2022 sur première convocation restent valables pour l'assemblée générale réunie sur deuxième convocation sur le même ordre du jour dès lors que l'inscription comptable des titres est maintenue.

Le texte des résolutions demeure inchangé. L'avis de deuxième convocation sera publié au BALO le 16 septembre 2022.

Désignation d'un mandataire ad hoc

Par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 9 septembre 2022, la SCP Thévenot Partners, prise en la personne de Maître Aurélia Perdereau, domiciliée 42, rue de Lisbonne - 75008 Paris, a été désignée en qualité de mandataire ad hoc chargé de représenter les actionnaires défaillants à l'occasion de l'assemblée générale annuelle mixte devant se tenir le 29 septembre 2022, compte tenu de l'impossibilité pour la Société de réunir le quorum nécessaire à la tenue d'une telle assemblée.

Conformément aux termes de la mission du mandataire ad hoc et afin de rendre neutre la participation du mandataire ad hoc aux délibérations, les droits de vote attachés aux actions des actionnaires défaillants devront être exercés comme suit par ledit mandataire :

- pour les projets de résolutions à titre ordinaire, qu'ils soient présentés, agréés ou non agréés par le Conseil d'administration : à raison de la moitié de votes positifs et de la moitié de votes négatifs ;
- pour les projets de résolutions à titre extraordinaire présentés ou agréés par le Conseil d'administration : à raison de deux tiers de votes positifs et d'un tiers de votes négatifs ;

- pour les projets de résolutions à titre extraordinaire non agréés par le Conseil d'administration : à raison d'un tiers de votes positifs et de deux tiers de votes négatifs.

L'avis de seconde convocation ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la Société, www.geci.net, dans l'Espace Investisseurs, rubrique Assemblées générales.

A PROPOS DE GECI INTERNATIONAL

“Smart Solutions for a Smart World”

GECI International, porté par l'Innovation depuis son origine en 1980 et alliant la Technologie et le Digital, propose des solutions numériques de pointe et des services de conseil en technologie pour des acteurs majeurs des secteurs de l'Industrie, la Finance, la Recherche, les Services et les Télécoms.

GECI International déploie également une nouvelle dynamique entrepreneuriale avec le développement de nouvelles offres et de nouveaux produits intelligents au service des « smart cities », grâce à un écosystème de partenariats technologiques, d'alliances commerciales et de compétences hautement qualifiées à l'échelle mondiale.

GECI International est coté sur le marché Euronext Growth Paris. Code ISIN (action) : FR0000079634 – ALGEC.

CONTACTS

GECI International - Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0)1 46 12 00 00 / relation.investisseurs@geci.net

Agence CALYPTUS - Cyril Combe
Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68 / geci@calyptus.net